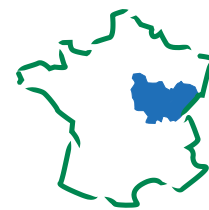




Réduire les émissions
de gaz à effet de serre
en élevage bovin lait



Zones de montagne
Systèmes spécialisés Lait AOP



Ajuster le taux de renouvellement en système de montagne

La baisse du nombre de génisses élevées par an, de même que celles intégrant le troupeau, permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre lié à la présence d'animaux improductifs sur l'exploitation. Cela permet également de sécuriser les stocks fourragers pouvant être fragilisés en période sèche, mais aussi de limiter la concurrence entre les vaches et les génisses en particulier au niveau de la ration de base. Par ailleurs, l'augmentation du rang moyen de lactation favorise l'expression du potentiel laitier et améliore la rentabilité du troupeau.

Évolution de l'empreinte environnementale à l'échelle de l'exploitation et de l'atelier lait, entre la situation initiale et celle avec des matières premières :

		Situation initiale	Situation finale
Évolution technique	Taux d'élevage (%)	46	38
	Taux de renouvellement (%)	42	34
Exploitation agricole	Émission de GES (kg eq CO ₂ /ha SAU)	4 653	4 153
	Stockage carbone (kg eq CO ₂ /ha SAU)	2 122	2 122
	Excédent du bilan azote (kg N/ha SAU)	73	64
Atelier lait (kg eq CO ₂ /L lait corrigé*)	Émission de GES	1,09	1,02
	Stockage carbone	0,50	0,50
	Empreinte carbone nette	0,59	0,52
Variation de l'empreinte carbone			- 8,4 %
Résultats économiques	EBE (€)	117 985	121 971
	EBE (%/PB)	46	48
	Coût de production lait (€/1000 l)	785	754
	Produit atelier lait (€/1000 l)	834	813



POURQUOI ?

L'ajustement des taux d'élevage et de renouvellement permet de réduire le nombre d'animaux improductifs sur l'exploitation et ainsi de réduire les émissions de méthane entérique.



• Mise en place :
facile



• Délai d'impact :
moyen terme



• Impact sur le travail :
améliore



Conditions de réussite



- Être rigoureux dans le nombre de génisses élevées par an, adapter la stratégie de reproduction en intégrant des doses croisées si besoin.
- Pas de contraintes sur le taux de réforme (mauvaises conditions de logement, état sanitaire du troupeau, reproduction, qualité du lait...).

Description de l'exploitation support

Système laitier spécialisé AOP Montagne de Franche-Comté



1,9 UTH



303 797 L de lait vendu avec 52 vaches laitières à 6 145 L/VL/an
24 génisses élevées par an et 22 intégrées dans le troupeau
en vêlage moyen de 31 mois - 82,2 UGB
15 720 litres de lait distribués aux veaux et génisses



SAU : 101 ha dont
- 96 ha de surfaces fourragères
- 5 ha de cultures en céréales autoconsommées

45,6 ha fauchés en 1^{ère} coupe
29,4 ha de pâturage vaches au printemps (60 ares/VL)
21 ha de pâturage Génisses au printemps (60 ares/UGB génisse)
0,89 UGB / ha SFP

Achat de 30 T de fourrages

Hypothèses retenues pour la simulation

(Version CAP'2ER 6.0.2 - 2021)

19 Génisses élevées par an au lieu de 24.

17 Génisses de renouvellement intégrant le troupeau chaque année.

Maintien des 2 Génisses vendues à 2 ans mais vente de 2 vaches en lactation au lieu de 7.

Maintien du volume de lait vendu (303 797L) et baisse du volume de lait donné aux veaux (12 840 L).

Troupeau de 50 vaches laitières au lieu de 52 avec une production laitière de 6 333 L/VL/an.

→ La diminution du nombre d'UGB (- 8,5 UGB) permet de libérer quelques hectares de fauche entraînant plus de souplesse du système fourrager ainsi qu'une désaturation des bâtiments d'élevage.

→ Arrêt de l'achat de fourrage.



Impact économique

+ 2% d'EBE/PB

L'impact économique reste positif : la diminution des ventes d'animaux est compensée par l'arrêt de l'achat de fourrage et par la baisse des frais d'élevage découlant de la diminution du nombre d'UGB.



Impact environnemental

La baisse du nombre d'UGB (-8,5 UGB) diminue les émissions de gaz à effets de serre et en particulier les émissions de méthane entérique.



Impact social

Gain au niveau du temps de travail dédié aux génisses et désaturation des bâtiments.

LE REGARD DU CONSEILLER



« L'ajustement du taux d'élevage et de renouvellement représente l'un des principaux leviers d'amélioration du bilan carbone des exploitations au niveau local. Le levier troupeau est en effet le plus impactant dans une zone largement constituée de prairies et peu céréalière, où l'évolution de l'empreinte carbone nette s'explique avant tout par la diminution des émissions de GES, le stockage du carbone restant stable. Par ailleurs, ces pratiques permettent de sécuriser le stock fourrager des exploitations dans un contexte climatique très variable. Elles permettent aussi d'améliorer les résultats économiques, d'autant plus lorsque le bilan fourrager est déficitaire et que l'élevage des génisses nécessite l'achat de fourrages régulier. Enfin, la conjoncture laitière incite à se concentrer sur la production de lait plutôt que sur les produits annexes (vente d'animaux). »

Audrey Lardereau,
Chambre d'Agriculture Doubs
et Territoire de Belfort



- Le dossier "Empreinte carbone, leviers de réduction en élevage bovin lait" à retrouver sur le site web de l'Institut de l'Élevage.

Janvier 2025 - Référence idele : 0021 304 020

Crédit photo : Idele

Coordination : Élisabeth Castellan (Institut de l'Élevage)

Rédaction :

A. Lardereau (Chambre d'Agriculture du Doubs et Territoire de Belfort)

V. Laurès (Chambre d'Agriculture du Jura)

F. Lavédrine (Institut de l'Élevage)

L. Lefevre (Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire)

M-C. Pioche (Chambre d'Agriculture de Haute-Saône)

